

De GDK à SDK



cadre d'une interview. Voici ce qu'elle nous dit.

Qui êtes-vous Sophie De Kuyssche?

Je suis née il y a 39 ans d'une mère institutrice et d'un père passionné de questions sociales et économiques qui fut membre d'un PO de centre PMS. On peut dire que j'ai grandi dans un terreau favorable à ma fonction actuelle !

Dans les années nonante, j'ai étudié la psychologie à l'UCL.

Aujourd'hui, je suis mariée et j'ai deux charmants enfants.

Quel a été jusqu'ici votre parcours professionnel ?

Il y a 15 ans, j'ai eu la chance de débiter mon parcours professionnel dans la continuité de mon engagement bénévole de l'époque : j'étais présidente d'un Patro et j'ai été engagée par la Fédération des Patros pour coordonner la politique de formation du mouvement. J'y ai passé deux années passionnantes durant lesquelles j'ai découvert la force de l'engagement bénévole et l'importance de la formation continuée, quelle que soit la fonction – bénévole ou salariée – que l'on occupe.

Ensuite je suis devenue secrétaire générale de l'Institut Central des Cadres (ICC – aujourd'hui dénommé Résonance), coordination d'organisations de jeunesse en matière de formation. J'y ai apprécié la richesse des échanges avec les membres (les Scouts, les Guides, Jeunesse & Santé, le Patro et quelques autres organisations de jeunesse), le foisonnement des réflexions et l'apport de chacun aux travaux communs visant l'amélioration constante de la qualité des formations.

Après un bref passage au Consortium de validation des compétences, j'ai été engagée voici quatre ans au poste de directrice du Service PO du SeGEC.

Ce n'est pas qu'une lettre qui change : c'est un vrai bouleversement à la tête de la Fédération.

Ce 31 août 2012, Guy De Keyser a donc mis un terme à ses fonctions de Secrétaire général de la FCPL. Vous aurez eu l'occasion, comme l'équipe de la FCPL, dans le courant de ce troisième trimestre scolaire de le remercier pour le travail accompli. A n'en pas douter, entre son arrivée et son départ, un travail colossal a été mené. S'il ne se mesure, hélas, pas toujours aux « bénéfices » engrangés, ce travail a permis de remettre l'institution PMS à l'agenda des politiques et partant, de leur redonner voix au chapitre dans nombre de dossiers.

C'est en fin de 1^{er} trimestre de cette année scolaire – en tout cas après le Congrès de l'Enseignement catholique – que Guy De Keyser sera officiellement fêté et remercié à l'occasion d'un « évènement » encore en préparation.

Et ce 1^{er} septembre 2012, c'est Sophie De Kuyssche qui a repris les commandes de la Fédération.

Tant au Bureau que dans d'autres réunions de groupes de la FCPL, Guy De Keyser a eu le souci de présenter Sophie De Kuyssche.

Nous l'avons rencontrée dès son arrivée, dans le



Découverte du secteur de l'enseignement, de la culture de l'enseignement catholique, de l'articulation entre la logique d'organisation associative de nos écoles, internats, centres PMS et l'environnement institutionnel et politique. J'y ai appris aussi la complexité du système et la qualité des actions de terrain. J'ai été frappée par le sérieux du travail et de l'engagement des membres de PO qui permettent l'existence-même des établissements scolaires et centres PMS.

Enfin, le Conseil d'administration du SeGEC m'a désignée pour succéder à Guy De Keyser depuis le 1^{er} septembre dernier.

Qu'auriez-vous envie de dire aux équipes PMS à l'entame de votre mandat ?

Je débute ce mandat avec beaucoup d'enthousiasme et me réjouis de faire prochainement votre connaissance. Je compte sur vous pour me conscientiser à la réalité du travail de terrain, duquel je ne peux jamais être déconnectée. Je crois dur comme fer à la pertinence de l'action des Centres PMS, d'autant plus dans un contexte sociétal qui évolue constamment et qui appelle sans cesse de nouveaux repères.

Quels sont vos projets au sein de la fédération ?

Quand on accède à une nouvelle fonction, je crois qu'il est toujours raisonnable de s'inscrire dans la ligne de ce qui se faisait avant, d'autant plus que le projet est solide et cohérent. Je continuerai donc, à ma façon, ce que Guy De Keyser et l'équipe de la FCPL ont engrangé : fédérer autour du projet commun, représenter les Centres et défendre leur pertinence, proposer des services (formations, conseils juridiques, organisation des groupes de travail...).

Nous aurons l'occasion, au fil du temps, de préciser des projets concrets dans les différents groupes qui font la « vie collective » de la FCPL. En tout cas, leur finalité visera toujours le développement le plus harmonieux possible des enfants et des jeunes. C'est pour eux que nous faisons notre mé-

tier et, en particulier, pour les plus fragiles et les plus en souffrance.

Afin de vous connaître un peu mieux, accepteriez-vous un « questionnaire de Proust » ?

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis : «loin des yeux, loin du cœur»? C'est loin d'être vrai.

Mon principal défaut : l'anxiété

Ce que je voudrais être : si je n'avais pas suivi la voie que j'ai choisie (et qui me plaît!), j'aurais aimé être chef d'orchestre

Le pays où je désirerais vivre : je me dis qu'en Belgique, ce n'est pas si mal !

La couleur que je préfère : le bleu d'un ciel lumineux

La fleur que j'aime : la fleur d'hibiscus, très jolie à voir, très agréable à l'apéro !

L'oiseau que je préfère : celui qui est en liberté. Ceci dit, les rapaces m'impressionnent.

Mes héros dans la fiction : je préfère les héros de la vie de tous les jours : les gens qui font bien ce qu'ils ont à faire !

Mes compositeurs préférés : Saint-Saëns, Tchaïkovski, Linda Lemay, la grande Sophie et beaucoup d'autres...

Ce que je déteste par-dessus tout : la mauvaise foi

Comment j'aimerais mourir : la nuit, dans mon sommeil, mais seulement quand j'aurai l'impression que le moment est venu...

Etat d'esprit actuel : motivation

Fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence: les fautes commises involontairement

Ma devise : allons-y !

Propos recueillis par
Paul Maurissen

« Vie collective »

C'est ainsi qu'au sein de la FCPL se nomment l'ensemble des réunions des différents groupes que sont le Bureau de la FCPL, la CEF, la CES, la Commission PMS-CEFA, le CRM, l'APO, l'ACD, l'ARP, le groupe TS-en crise, le GREF, le GRESEC, le SER, le COF, la Commission d'Éthique, le Conseil d'administration du CFPL.

Dans ces différents groupes se retrouvent soit des participants mandatés, soit des participants qui choisissent de venir à une réunion en fonction du contenu proposé.

Les réunions de ces différents groupes sont reprises dans un Agend'Annuel que vous pouvez consulter [ici](#)

Cela vous permet d'organiser votre agenda professionnel tout au long de l'année scolaire. Attention cependant, les réunions de tous ces groupes sont toujours confirmées par un courrier spécifique adressé soit aux membres du groupe, soit aux Directions des Centres PMS quand il s'agit de réunions ouvertes à tout un chacun. En consultant ces invitations vous aurez à la fois la confirmation de la date et du lieu de réunion ainsi que l'ordre du jour de celle-ci.

Pour communiquer

Les modes de communication proposés par la Fédération évoluent – entre autres – avec les opportunités technologiques.

Ainsi, le Fédé Flash – qui paraît toutes les six semaines – n'est plus envoyé qu'en 1 seul exemplaire papier dans chaque Centre PMS. En contrepartie il est mis en ligne via le site FCPL – [ici](#) – et est donc consultable par tout un chacun. La parution d'un nouveau numéro est toujours accompagnée d'une Newsletter postée sur les groupes Yahoo !.

Les groupes Yahoo ! sont à disposition de l'ensemble des équipes des Centres PMS libres. Ces dispositifs permettent d'échanger – principalement par eMail- des informations, des réflexions, des avis entre tous les abonnés d'une même liste.

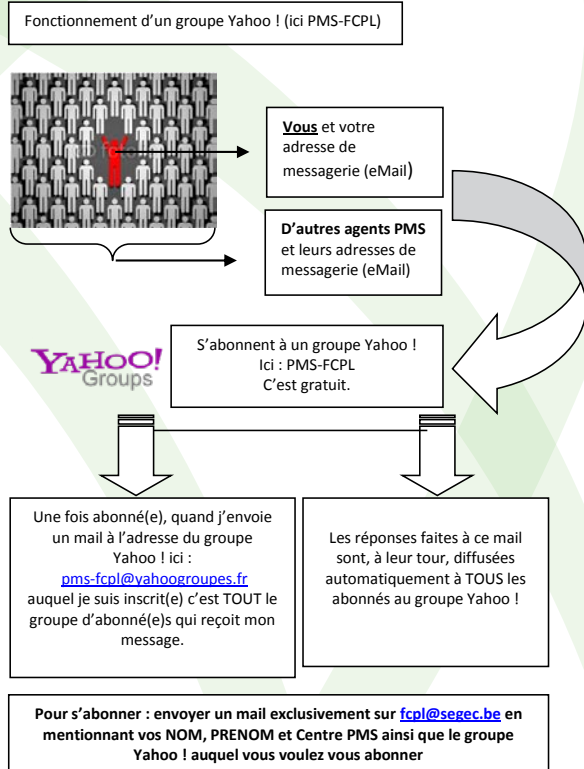
Outre les outils Yahoo ! réservés à des groupes spécifiques (COF, CRM, TS-En crise ...) deux opportunités plus généralistes sont proposées dans les Centres PMS libres :

- la liste Yahoo ! réservée aux Directions (Dir-PMS)
- la liste Yahoo ! proposée à toute personne qui travaille dans un Centre PMS libre (PMS-FCPL)

Vous pouvez à tout moment vous abonner (désabonner) de ces listes. C'est gratuit et ne demande que l'envoi d'un eMail à fcpl@segec.be – AVEC L'ADRESSE MAIL DONT VOUS VOUS SERVIREZ POUR UTILISER LES SERVICES YAHOO ! – en mentionnant vos Nom, Prénom et nom du Centre PMS.

Si vous changez de compte eMail, merci de nous en avertir.

En résumé, par conséquent :



Formations : les inscriptions

C'est fait, les inscriptions pour les formations programmées par le CFPL sont en route. 750 demandes à ce jour, hors journée « Orientation ».

Nous espérons que vous trouverez, au sein du programme élaboré par l'équipe du COF et retenu par le Conseil d'administration du CFPL, de quoi répondre à vos besoins dans l'exercice du « Métier PMS ».

Des ques-



tions ?

Prenez contact avec Isabelle Schmit au secrétariat général – 02/256.73.11 – et nous essayerons de trouver ensemble la meilleure solution.

Nous vous invitons à lire attentivement le « Mode d'emploi » du Guide des formations : il peut, déjà, répondre à certaines de vos interrogations.

Formation : la programmation

C'est l'équipe du COF qui, chaque année, élabore le programme de formation continuée au bénéfice des Centres PMS libres. Composée d'agents PMS volontaires (avec l'accord des Pouvoirs organisateurs et Directions) cette équipe doit – idéalement – compter une quinzaine de membres pour une répartition équilibrée du travail. Vu des départs (à la pension, pour des raisons de santé, comme formateurs...) l'équipe actuelle du COF est réduite à 10 participants, ce qui a tendance à alourdir la charge de travail et à réduire quelque peu la richesse des échanges.

Sans responsabilité financière, cette équipe élabore un programme sur des bases multiples (évaluations, lectures, rencontres, analyses des besoins, échanges ...) au fil de ses réunions mensuelles à Namur. Ce sont des réunions d'une journée complète.

La convivialité, l'humour et le partage des repas de midi sont présents, ainsi que la possibilité de rencontrer, en petit groupe des formatrices/teurs potentiels ce qui représente toujours un « plus » pour chacun des membres de l'équipe du COF.

Si, avec l'accord de votre Direction, vous souhaitez rejoindre l'équipe du COF pour participer à l'élaboration annuelle du programme de formation continuée, prenez contact avec Isabelle Schmit au secrétariat général (02/256.73.11) ou envoyez un mail sur fcpl@segec.be ou contactez directement Jean-Pierre Grégoire, animateur du COF, au 068/28.34.47.

Nous vous proposerons d'emblée des informations, des réponses à vos questions et ... la participation à la prochaine réunion du COF. Au terme de celle-ci, en bonne connaissance de cause, vous confirmerez votre engagement.

Bienvenue !

Formation : la politique et la gestion

La formation continuée en Centre PMS libre est « réglée » par le décret de 2002 : c'est sur cette base que le Conseil d'administration du CFPL détermine la politique de formation pour les Centres PMS libres et assure la gestion administrative et financière de celle-ci.

Le Conseil d'administration du CFPL est actuellement sans représentants pour les mandats réservés aux personnels PMS : CPP, APM, AS à raison de 2 mandats par catégorie.

Ce Conseil d'administration se réunit à Namur à raison d'environ 6 réunions par an. Les Conseil d'administration et Assemblée générale se font en matinée uniquement.

Avec l'appui du Décret, il reste une véritable marge de manœuvre au Conseil d'administration en matière de politique de formation : des choix sont à faire, qui influencent/ront concrètement la formation continuée des équipes PMS.

De plus, l'avènement d'un nouveau Décret est l'occasion pour le CFPL de porter auprès des responsables politiques ses attentes pour une amélioration – à divers niveaux – de la formation continuée pour les Centres PMS libres.

Si vous souhaitez (en accord avec votre Pouvoir organisateur/Direction), rejoindre le Conseil d'administration du CFPL et donc par ce mandat de contribuer à la gestion de la formation continuée, prenez contact avec Isabelle Schmit au secrétariat général 02/256.73.11 ou via fcpl@segec.be

Renouvellement de mandats

Les mandats du Conseil supérieur des Centres PMS viennent à échéance actuellement. Ils sont à renouveler, pour 4 ans, soit via la prolongation du mandat des membres actuels soit via l'émergence de nouveaux mandatés. Le Bureau de la FCPL de ce mois de septembre sera directement concerné par cette question du renouvellement.

Si vous souhaitez déposer votre candidature pour représenter les Centres PMS libres, via leur Fédération, au Conseil supérieur des Centres PMS, merci de transmettre, sans délais, par courrier électronique uniquement à sophie.dekuyssche@segec.be vos coordonnées et motivation pour postuler à ce mandat.

Toute information peut être obtenue auprès du Secrétariat général.



Voici venue la rentrée et son lot de changements, notamment au niveau des aménagements de fin de carrière (pension, DPPR, et interruption de carrière pour les plus de 55 ans, etc.).

Notre service juridico-administratif restera à votre disposition pour toute question tout au long de ce nouvel exercice 2012-2013.
Bonne rentrée à tous !!!

Echéancier

Le nouvel échéancier juridico-administratif 2012-2013 a été envoyé aux directions et aux P.O. ce 17 septembre 2012 vous le trouverez en cliquant [ici](#)

Dates des contrats

L'exercice 2012-2013 a débuté le samedi 1^{er} septembre 2012 et s'achèvera le samedi 31 août 2013. Vu que le premier jour de travail tombe le lundi 3 septembre 2012 et en application de l'AR n° 63 du 20 juillet 1982 qui prévoit que les temporaires ne peuvent bénéficier d'un traitement pour un week-end que si celui-ci est englobé dans une période d'activité, et en complément à la circulaire n° 3964 du 11 avril 2012, les dates d'entrée en service et donc de subventionnement en ce début d'année scolaire sont les suivantes :

- Pour les définitifs : le document administratif d'entrée de fonction (PMS 12) sera daté du 1/9
- Pour les temporaires : le document administratif d'entrée de fonction (le contrat) sera daté du 3/9
- Pour les membres du personnel à la fois définitifs et temporaires : le document administratif d'entrée de fonction sera rédigé en date du 1/9 reprenant les heures définitives et un nouveau document administratif d'entrée de fonction sera rédigé en date du 3/9 reprenant à la fois les heures D et T.

Il est évident que ces mêmes dates de début et de fin de fonction sont à reprendre sur le contrat de travail et lors de la déclaration DIMONA et DMFA à effectuer au moment de l'engagement, ainsi que lors de la rédaction d'un C4 à rédiger au terme de l'engagement.

Pension, DPPR,

Interruption de Carrière à plus de 50 ans

Notre service juridique a mis à votre disposition une série de communications sur ces sujets :

- sur l'interruption de carrière : communication disponible [ici](#)
- sur les modifications au régime des pensions de retraite : communication disponible [ici](#)
- sur les modifications au régime des DPPR : communication disponible [ici](#)

Service médical

Mais aussi, il est important de noter que depuis le 1^{er} septembre 2012, un nouvel organisme de contrôle médical gèrera les absences pour maladie des membres de votre personnel. Il s'agit de **Med Consult**. A ce sujet notre service juridique a mis à votre disposition : une communication relative au modèle de certificat médical que vous avez reçu de Med Consult. Cette communication est disponible [ici](#). Le modèle de certificat peut être téléchargé sur le site de **Med Consult**, rubrique « formulaires », onglet « certificat médical ».

Dates des congés légaux

Sur base de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2011 modifiant, en ce qu'il fixe le régime des congés de vacances annuelles pour l'année scolaire 2012-2013).

- Congé d'automne : du lundi 29 octobre 2012 au vendredi 2 novembre 2012;
- Vacances d'hiver : du lundi 24 décembre 2012 au vendredi 4 janvier 2013;
- Congé de détente (carnaval) : du lundi 11 février 2013 au vendredi 15 février 2013;
- Vacances de printemps : du lundi 1^{er} avril 2013 au vendredi 12 avril 2013;
- Vacances d'été :
 - a. pour les directeurs : du lundi 8 juillet 2013 au vendredi 16 août 2013 inclus;
 - b. pour les autres membres du personnel: 47 jours calendrier à prendre entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2013
- Congés divers :
 - a. Fête de la Communauté française : jeudi 27 septembre 2012;
 - b. Fête du 1^{er} mai : mercredi 1^{er} mai 2013;
 - c. Congé de l'Ascension : jeudi 9 mai 2013;
 - d. Lundi de Pentecôte : lundi 20 mai 2013.

Divers

D'autres communications importantes de ce début d'année sont à découvrir sur notre site de gestion documentaire, notamment:

- Le calendrier des jours ouvrables 2011-2012 : [ici](#).
- Une communication relative aux contrôles hygiène, santé et sécurité : [ici](#).
- Une communication relative à la mise en place des organes de concertation sociale et des compétences du conseil d'entreprise : [ici](#)

Nouvelles en bref

Pour l'école, un projet, des acteurs !



Vous le savez sans doute, le congrès de l'Enseignement catholique se tiendra les 18, 19 et 20 octobre 2012 à Louvain-La-Neuve.

Ce sera l'occasion de prendre connaissance des chantiers qui ont été menés depuis 2010 pour comprendre et analyser les questions qui se posent dans nos écoles et pour réfléchir à notre mission d'éducation dans la société contemporaine.

Fin de l'année scolaire dernière, nous avons lancé des invitations à participer à ce Congrès à tous les établissements. En priorité, invitation vous a été faite d'inscrire une délégation par implantation avant le 15 septembre 2012. Cette invitation a été envoyée simultanément aux directions d'école et aux présidents de PO. Pour permettre la participation d'un maximum d'écoles, nous avons fixé une limite à 2 participants par jour et par implantation : les deux mêmes pour la totalité du congrès ou des personnes différentes lors de chacune des journées du congrès. La totalité de la délégation peut donc, au maximum, concerner 6 personnes différentes.

Cependant, clôture de l'année et vacances ont pu vous la faire oublier. Aussi prenons-nous la liberté de vous rappeler cette invitation. Pour inscrire la délégation de votre école, pouvez-vous vous rendre sur le site enseignement.catholique.be en cliquant sur ce lien [inscriptions délégation](#). Vous y trouverez toutes les informations utiles pour réaliser cette inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Laurence Granfatti au 02/256.70.72.

50^e anniversaire des centres PMS

C'est à la Marlagne à Wépion - Centre Marcel Hicter que les 10 et 18 octobre 2012 seront organisées les deux journées du 50^e anniversaire des Centres PMS en Fédération Wallonie-Bruxelles. Programme riche en contenus et en festivités qui, sous peu, vous sera communiqué via une invitation spécifique adressée à votre Direction. Inscriptions individuelles, exclusivement via 50ans.PMS@gmail.com (nom / prénom / Centre PMS / Date de participation)

Echéancier du mois de septembre

3/09/12	Début de l'exercice
	Entrée en fonction des temporaires
	Déclarations Dimona pour tout nouveau contrat
	Informers les parents des élèves nouvellement inscrits et les élèves majeurs des missions confiées aux Centres PMS
	Engagement personnel CEFA dans le cadre complémentaire
Avant le 8/09	Engagement du personnel D+
	Envoyer le relevé des absences du mois d'août à l'Administration
Entre le 3 et le 30/09	Eventuels transferts de populations scolaires afin de maintenir un emploi ou accroître le cadre existant.
Début septembre	Envoyer les dossiers du personnel à l'Administration lors de l'entrée en fonction
Le 10/09/2012	Envoyer l'état d'exams médicaux (réalisés pendant la période du 1 ^{er} septembre 2011 au 31 août 2012)
Avant le 15/09	Réunion de concertation avec le PSE
	Elaboration du plan de formation du centre
Avant le 20/09	Elaboration du projet personnel de formation par le membre du personnel
27/09	Fête de la Communauté française
30/09	Fin de contrat du personnel Fonds Social Européen



Laure-Anne Collard est une toute jeune agent PMS qui débute dans la profession au centre PMS III de Liège. Elle a accepté de nous accorder une brève interview et de nous dire quelles sont ses motivations, ses attentes et ses appréhensions dans son nouveau métier.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Laure-Anne Collard, je suis fraîchement diplômée puisque j'ai terminé mes études de psychologie à l'UCL l'année dernière. J'y ai effectué un Master à finalité clinique psychanalytique et systémique de l'enfant et de l'adolescent.

Je suis engagée ici, au PMS de Liège, pour un remplacement de deux mois.

Qu'est-ce qui vous a poussé à poser votre candidature pour travailler en centre PMS ?

En fait, j'ai effectué mon stage de Master ici-même, au centre PMS III de Liège, l'an dernier. C'était un stage de cinq mois à temps plein ; stage d'observation dans un premier temps, et actif ensuite, ce qui m'a permis de rencontrer des élèves, d'effectuer des tests, et de me rendre compte de ce en quoi consiste vraiment ce métier. Le travail en milieu scolaire m'a beaucoup intéressé et interpellé également.

Et puis voilà, l'opportunité s'est tout de suite présentée de faire un remplacement ici et étant donné que mon stage dans ce domaine m'avait plu, je me suis tout simplement lancée !

Qu'est-ce qui vous attire dans le métier PMS ?

J'ai sans doute été influencée par mon entourage. J'ai grandi dans un milieu familial qui compte beaucoup d'enseignants et de directeurs d'écoles, donc on peut dire que je baigne dans ce milieu, que j'en entends parler depuis que je suis toute petite. C'est certainement de là que me vient cette motivation à travailler dans le milieu scolaire.

Aujourd'hui, quels seraient vos besoins en matière de formation pour entrer pleinement dans le métier PMS ?

Je dirais que ce qui me manque pour le moment c'est une formation de base sur l'enseignement, plus précisément sur les

types d'enseignement qui existent en Belgique, sur les différentes filières, les réseaux, etc... ainsi que sur des cas plus particuliers comme le redoublement.

Ca m'intéresse étant donné que je n'ai reçu aucune information à ce propos dans ma formation de psychologue et je pense que pour bien aider les personnes que je serai amenée à rencontrer il me faudra plus de connaissances dans ce domaine.

En quoi l'existence de centres PMS vous semble importante pour les élèves et les familles ?

C'est nécessaire qu'il y ait un accompagnement pour les jeunes et leurs proches, une présence, une écoute pour répondre aux besoins de chacun, un secteur qui s'intéresse à l'enfant lui-même. La responsabilité des agents PMS est grande parce que c'est l'avenir – voire la vie – des élèves qui viennent nous voir qui est en jeu.... Les Centres PMS sont importants parce qu'ils offrent une facette sociale et humaine à la scolarité.

N'oublions pas qu'ils sont aussi une aide pour les enseignants et les directions, afin qu'ils puissent gérer des situations parfois difficiles.

Qu'avez-vous à ajouter en tant que nouvel agent PMS motivé qui commence l'année scolaire ?

Pour le moment je tâtonne encore un peu, il faut le temps que je prenne de l'assurance dans le métier, que je voie si je vais accrocher et si ça va me plaire sur le long terme. Dans un premier temps j'espère décrocher plusieurs remplacements. Mais j'aimerais vraiment pouvoir me faire une place dans la profession.

*Propos recueillis par
Hélène Genevrois*

Agenda Octobre 2012

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
Du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre inclus - Congé de Toussaint				

Septembre 2012

8

Numéro 119



In memoriam

Ce 7 juillet, à quelques semaines de son départ à la retraite, **Annik Dannenberg**, ancienne animatrice de l'ARP, auxiliaire psychopédagogique au centre PMS libre d'Arlon, est décédée d'un cancer fulgurant.

Ce 13 juillet, **Michel Devroye**, ancien directeur du centre PMS libre de Malonne (devenu Auvélais) nous a quittés.

Ce 18 septembre, nous apprenons le décès de **Cécile Dejjolier**, ancienne agent PMS CEFA à Namur II.

A leurs familles et collègues, nous présentons nos plus sincères condoléances. Que celles et ceux qui les ont connus aient une pensée pour eux.

Des arrivées

De nouvelles directions ont pris leurs fonctions ce 1^{er} septembre.

Citons d'abord les directions des deux nouveaux centres. A Liège X, c'est Karin Modolo qui dirigera la toute nouvelle équipe. A Uccle spécialisé II, c'est Bernadette Van Enis qui occupera la fonction tandis que Catherine Lecoq la remplacera à la tête de l'équipe de l'autre centre spécialisé.

A Namur I, Béatrice Desmet assurera les fonctions de directrice en lieu et place de Sabine Marion.

C'est Delphine Wuidar qui remplacera Julien Bissot à Marche I.

A Liège III, pour occuper la place laissée vacante par Mireille Mutsers, c'est Nicolas Lejeune qui a été choisi. Pour assurer le remplacement de Claude Bastin à Liège VII, Georges Lecoq quitte la direction de Liège VI qui a été confiée à Sophie Verrekt.

Gérard Poucet a confié les clés du centre de Marchienne III à Florence Defresne.

SOMMAIRE

De GDK à SDK	1-2
Vie collective	3-4
Juridiquement vôtre	5
C'est vous qui le dites	6
Nouvelles en bref	7
Agenda	8
In memoriam	8
Des arrivées	8
Pensée du mois	8

Pensée du mois

Pense, crois, rêve, ose ...